



Municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

Tenue le 20 octobre 2024

**À la salle des Bâtisseurs du Centre de la Volière
à 19 h 00**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Modification du contrat pour la fourniture et la pose d'enrobé bitumineux, ainsi que pour les travaux de rapiéçage manuel et mécanisé d'asphalte ;
5. Période de questions écrites et verbales;
6. Levée de la séance